



LIGNES DIRECTRICES 2020

du processus de demande de subvention



Veillez lire attentivement ce guide avant de compléter le formulaire demande de subvention en ligne du Fonds Parapluie Rouge.



Veillez compléter le formulaire en ligne suivant (en anglais, espagnol, français ou russe) :

<https://www.redumbrellafund.org/fr/programmes-de-subventions/deposez-une-demande/>

avant le 1^{er} août 2020 (18h00 CET)

***** VEUILLEZ NOTER QUE POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, NOUS ACCEPTERONS UNIQUEMENT LES FORMULAIRES DE DEMANDES DÉPOSÉS SUR NOTRE PLATEFORME INTERNET *****

Vous pourrez envoyer une version de votre demande avant le 15 Juillet 2020 à applications@redumbrellafund.org pour un retour et des commentaires.

AVANT DE COMMENCER :

- | | |
|---|--|
| 1. Votre groupe ou réseau est-il dirigé par des travailleur·se·s du sexe ? | <input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non |
| 2. Votre groupe ou réseau reconnaît-il le travail du sexe comme un travail ? | <input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non |
| 3. Votre groupe ou réseau cherche-t-il à construire et renforcer le mouvement des travailleur·se·s du sexe ? | <input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non |

- Si vous avez répondu « **oui** » à toutes ces questions, vous pouvez continuer à lire ces lignes directrices.
- Si vous avez répondu « **non** » à au moins une de ces questions, votre groupe ou réseau n'est pas éligible pour bénéficier d'une subvention du Fonds Parapluie Rouge

1. Qui peut déposer une demande de subvention ?

Le Fonds Parapluie Rouge fournit des financements aux groupes, organisations et réseaux dirigés par des travailleur·se·s du sexe :

- basés dans n'importe quel pays du monde;
- enregistrés ou non;
- dirigés par des personnes de toute orientation sexuelle et de toute identité de genre.

NOS CRITÈRES

Si vous souhaitez postuler, votre groupe, organisation ou réseau doit obligatoirement satisfaire les 3 critères suivants :

1. Être dirigé par des travailleur·se·s du sexe, et œuvrer en faveur des travailleur·se·s du sexe.

Chacun de ces points doit être respecté pour remplir ce critère :

- ✓ *Organe de prise de décision : l'organe de prise de décision doit être composé à 60% au moins de travailleur·se·s du sexe (qu'elles et ils soient en activité ou non mais avec l'ambition d'inclure des travailleur·se·s du sexe en activité). Si tel n'est pas le cas, merci d'en expliquer la raison et de détailler les mécanismes mis en place pour garantir que les travailleur·se·s du sexe contrôlent les activités de l'organisation ?*
- ✓ *Porte-parole : au moins 60% des porte-parole doivent être des travailleur·se·s du sexe. Si tel n'est pas le cas, merci d'en expliquer la raison et de détailler les mécanismes mis en place pour garantir que la voix des travailleur·se·s du sexe s'exprime et est entendue ?*
- ✓ *Personnel : au moins 33% du personnel doivent être des travailleur·se·s du sexe, et ces derniers et dernières doivent bénéficier des mêmes contrats et conditions de travail que les autres membres du personnel de l'organisation.*
- ✓ *Objectif : L'objectif principal doit être de bénéficier aux travailleur·se·s du sexe. Le cas échéant, l'adhésion à l'organisation ou réseau doit aussi se faire au profit des travailleur·se·s du sexe.*

2. Être engagé auprès du mouvement des droits des travailleur·se·s du sexe et être déterminé à le renforcer.

Votre groupe doit être ouvert à la collaboration avec d'autres organisations de travailleur·se·s du sexe et leurs alliés, et doit être prêt à partager ses expériences afin de renforcer le mouvement en faveur des droits des travailleur·se·s du sexe.

3. Adhérer aux principes du Fonds Parapluie Rouge :

- **Autonomie** : nous reconnaissons le droit à l'autodétermination des travailleur·se·s du sexe.

- **Le travail du sexe est un travail** : nous nous opposons à la criminalisation du travail du sexe, ainsi qu'à toutes les formes de stigmatisation et de discrimination à l'encontre des travailleur·se·s du sexe. Nous reconnaissons le travail du sexe comme un travail.
- **Centré sur les droits** : Nous nous engageons à soutenir les actions de plaidoyer en faveur des politiques, des lois et des pratiques fondées sur les droits et qui ont fait la preuve de leur efficacité, jugées du point de vue des travailleur·se·s du sexe.
- **Auto-direction** : nous pensons que les travailleur·se·s du sexe doivent jouer un rôle essentiel dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes qui les concernent.
- **Diversité** : Nous accueillons les travailleur·se·s du sexe dans leur diversité, notamment de genre, de préférence sexuelle ou dans leurs expériences de vie. Nous reconnaissons que certain·e·s travailleur·se·s sont particulièrement touché·e·s par l'intersection des formes de marginalisations et nous nous engageons à les inclure dans tout notre travail.
- **Responsabilité** : Nous nous engageons à un processus de plaidoyer et de financement transparent et responsable envers le mouvement des travailleur·se·s du sexe.
- **Apprentissage** : Nous nous engageons à apprendre et à mettre à profit le savoir acquis de concevoir notre processus de plaidoyer et de financement et de prouver la valeur du travail collaboratif.

NOUS NE SUBVENTIONNONS PAS :

- Les organisations qui ne sont pas dirigées par les travailleur·se·s du sexe ;
- Les organisations ayant un projet ou un programme, *avec* et/ou *pour* des travailleur·se·s du sexe, mais dont l'objectif global est plus large ;
- Les organisations qui cherchent à abolir ou à criminaliser le travail du sexe ;
- Les organisations qui fournissent exclusivement des services médicaux ou sociaux, activités génératrices de revenus ou programmes de crédits ;
- Les organisations dépendant ou financées par des partis politiques, des agences gouvernementales ou des institutions religieuses ;
- Les entreprises ;
- Les recherches universitaires ;
- Les demandes individuelles.

NOS PRIORITÉS :

Les priorités suivantes seront utilisées par notre comité (lui-même dirigé par des travailleur·se·s du sexe) afin de sélectionner les demandes de subventions :

Pour les groupes ou réseaux locaux ou nationaux :	Pour les réseaux régionaux travaillant au niveau international :
<ul style="list-style-type: none"> a) Contribuent à la vision du Fonds Parapluie Rouge, à ses missions et à ses priorités stratégiques ; b) Travaillent et contribuent de manière efficace à un changement pour les droits des travailleur·se·s du sexe au sein des politiques gouvernementales, des lois et de leurs exécutions, des systèmes juridiques, des prestations de services et de l'opinion publique c) Prouvent avoir une approche inclusive envers les groupes de travailleur·se·s du sexe qui sont les plus vulnérables ou les plus exclus au sein du mouvement ; d) S'engagent à faire participer la communauté dans les processus de décision et à partager le leadership de l'organisation ; e) Ont un budget annuel inférieur à 200 000 euros. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Contribuent à la vision du Fonds Parapluie Rouge, à ses missions et à ses priorités stratégiques ; b) Démontrent un fort engagement à i) accroître la capacité d'organisation et plaider des groupes de travailleur·se·s du sexe dans leur région ; ii) connecter des groupes entre eux de manière à collaborer stratégiquement et renforcer la solidarité ; iii) accroître la visibilité des enjeux locaux et nationaux au sein d'espaces clés pour améliorer les droits humains et les conditions de travail des travailleur·se·s du sexe à niveau régional ou mondial. c) Ont une approche inclusive envers les groupes de travailleur·se·s du sexe les plus marginalisés au sein du mouvement ; d) S'engagent à faire participer la communauté dans les processus de décision et à partager le leadership de l'organisation ; e) Ont un budget annuel inférieur à 300 000 euros.

2. Quel type de subventions accordons-nous ?**Type de financement**

Le Fonds Parapluie Rouge accorde un **financement de base** flexible pour appuyer la coordination générale, le fonctionnement et le renforcement d'un groupe ou réseau et de ses membres. Le financement de base peut être utilisé pour couvrir des dépenses telles que les frais d'enregistrement, les loyers, les salaires, le plaidoyer, le renforcement des capacités (par les pairs), les réunions des membres, les activités, etc. Nos subventions sont flexibles et permettent aux groupes, organisations et réseaux d'ajuster leurs projets pendant la période de subvention selon les besoins qu'ils identifient.

Processus de subvention de 2020

Le Fonds Parapluie Rouge souhaite affirmer son engagement envers un processus de subvention dirigé par les travailleur·se·s du sexe, participatif, de base et flexible. La pandémie de coronavirus a impacté les travailleur·se·s du sexe de toutes les régions, tous les pays et dans toutes les communautés. Le Comité Consultatif des Programmes (PAC) se réunira donc à travers une plateforme en ligne cette année, mais le reste du processus de subvention restera cependant inchangé.

Vos demandes de subvention seront examinées par des personnes de vos communautés. Veuillez utiliser que l'espace fournit prévu dans le formulaire en ligne en dessous de la question 4 pour décrire votre contexte et donner des informations additionnelles dans les commentaires (question 7).

Lors de la détermination de votre budget (question 6), vous pouvez également décrire la manière dont vos projets ont été ou pourront être impactés par la pandémie et par les réponses gouvernementales à la pandémie.

Si vous avez d'autres questions à propos du processus de cette année, vous pouvez nous contacter par e-mail au : applications@redumbrellafund.org.

Quel montant de subvention peut être demandé ?

Les subventions accordées varient entre **8 000 à 80 000 euros pour deux ans**. Voir le tableau ci-dessous pour plus d'informations.

Veuillez noter que le montant final octroyé peut différer du montant initialement demandé.

Montant de subvention (en Euros)	Critère
8.000 - 40.000	<ul style="list-style-type: none"> o Pour les groupes et réseaux âgés de moins de deux ans ; et/ou o Pour les groupes et réseau œuvrant à l'échelle locale (ville, district, province, etc.).
8.000 - 50.000	o Pour les groupes, organisations et réseaux <u>existant depuis plus de 2 ans</u> et œuvrant à <i>l'échelle nationale</i> .
8.000 - 80.000	o Pour les réseaux <u>existant depuis plus de 2 ans</u> et œuvrant à <i>l'échelle internationale</i> .

Nombre de subventions

Le Fonds Parapluie Rouge s'attend à attribuer environ 25 subventions en 2020. Le nombre exact de subventions dépendra du montant des subventions effectivement attribuées comme déterminées par le Comité Consultatif des Programmes (PAC), l'organe participatif de prise de décision de notre structure, dirigé par des travailleur·se·s du sexe.

Le Fonds Parapluie Rouge s'engage généralement à allouer 30% de son budget de subventionnement aux réseaux régionaux.

Où sont faites les subventions ?

Le Fonds Parapluie Rouge s'engage à financer et soutenir le mouvement de défense des droits des travailleur·se·s du sexe dans toutes les régions du monde. Notre Comité International de Direction (ISC) a demandé au PAC de répartir les subventions de manière relativement équilibrée entre 4 régions géographiques : Amérique Latine, Afrique, Asie/ Pacifique et Amérique de Nord/ Caraïbes/ Europe/ Asie Centrale.

3. Comment soumettre une demande de subvention ?

*****Pour la première année, nous acceptons uniquement les demandes faites en lignes*****

Du fait de préoccupations grandissantes quant à l'impact de la sécurité digital sur notre communauté, cette année, nous privilégions la sécurité et la sureté de vos données et n'accepterons donc de candidature que par notre système en ligne.

Cela nous permet de mieux protéger les informations confidentielles de votre organisation et de vos membres. Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions par e-mail au applications@redumbrellafund.org et nous encourageons les groupes à commencer à rédiger leurs candidatures au plus tôt possible afin de nous donner le temps d'identifier les différentes questions que vous pourrez avoir.

- ⇒ Rendez-vous à cette adresse <https://www.redumbrellafund.org/fr/programmes-de-subventions/deposez-une-demande/>.
- ⇒ Sélectionnez le formulaire dans la langue choisie. Remplissez le formulaire en ligne selon la langue (en anglais, français, espagnol ou russe) et selon le type d'organisation (groupe ou réseau).
 - o Les **groupes** sont des organisations travaillant à un niveau local ou national. Leurs adhérents sont généralement des travailleur-se-s du sexe individuels. Votre organisation est aussi un groupe si elle est composée d'adhésions d'autres organisations au sein du même pays.
 - o Les **réseaux** sont des organisations travaillant à un niveau international et dont les adhérents sont d'autres organisations à travers plusieurs pays. Certains réseaux travaillent à travers plusieurs pays à propos d'un problème partagé ou à l'intérieur d'une région géographique particulière.
- ⇒ Envoyer votre demande en ligne **avant le 1^{er} août 2020 (18h00 CET)**.

Conseils :

- ⇒ Vous pouvez sauvegarder votre candidature en ligne et revenir la compléter plus tard. Vous pourrez ainsi retourner à votre formulaire grâce au lien en haut du formulaire. Vous recevrez par ailleurs un e-mail avec le lien guidant à votre formulaire personnel en ligne.

Red Umbrella Fund 2020 FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES GROUPES LOCAUX ET NATIONAUX

Page: 1|2|3|4|5|6|7

Sauvegarder ce formulaire et le reprendre plus tard | [Reprendre un formulaire précédemment enregistré](#)

Reprendre plus tard

Afin de reprendre ce formulaire plus tard, veuillez entrer une adresse email et un mot de passe.

Votre email :

Un mot de passe :

Confirmez le mot de passe :

- ⇒ Sur la dernière page de votre formulaire en ligne vous pourrez accéder à une prévisualisation de votre demande. **Avant de soumettre** votre demande vous pouvez utiliser la fonctionnalité « imprimer ce formulaire » afin de sauvegarder une copie de votre demande.

- ⇒ Si vous souhaitez remplir le formulaire hors-ligne, les formulaires sont disponibles au téléchargement (au format .doc) sur ce lien : <https://www.redumbrellafund.org/fr/programmes-de-subventions/deposez-une-demande/>. Vous pourrez ainsi copier-coller vos réponses dans le formulaire en ligne. Toutefois, vous devrez soumettre votre demande finale à travers notre système en ligne.

Aide :

Des Questions ? Consultez nos Questions Fréquemment Posées (FAQ) ici : <https://www.redumbrellafund.org/fr/programmes-de-subventions/deposez-une-demande/qfp/>

Pour toute autre question relative au formulaire de demande ou à notre processus de subvention, contactez-nous à l'adresse applications@redumbrellafund.org

Si vous souhaitez une aide ou des conseils relatifs à votre première ébauche de formulaire, contactez-nous avant le 15 juillet 2020 par e-mail à l'adresse applications@redumbrellafund.org. Vous pourrez utiliser le formulaire hors-ligne afin de nous communiquer votre ébauche pour des conseils mais vous devrez impérativement utiliser le système en ligne pour soumettre votre demande finale.

Nous essayerons de répondre à vos demandes dans un délai de deux jours ouvrés.

Conseils additionnels pour remplir le formulaire de demande de subvention

- ✓ Veuillez à bien envoyer la version 2020 du formulaire en ligne de demande de subvention au Fonds Parapluie Rouge. Nous n'accepterons pas les formulaires de demande par e-mail.
- ✓ Assurez-vous de remplir le bon formulaire. Les formulaires ont des questions légèrement différentes
 - i. Remplissez le formulaire pour groupes si les membres de votre organisation (individus ou organisations) sont localisés dans un seul pays.
 - ii. Remplissez le formulaire pour réseaux si les membres de votre organisation (organisations) sont localisés dans de multiples pays.
- ✓ Veuillez répondre à toutes les questions - les demandes incomplètes ne seront pas considérées.

Assurez-vous que les coordonnées de vos références sont complètes et correctes. Assurez-vous aussi qu'au moins une de vos références provient d'une organisation dirigée par des travailleur·se·s du sexe.

Votre application sera lue par un comité dirigé par des travailleur·se·s du sexe et sélectionné sur la base des priorités ci-dessus. Utilisez le formulaire de demande pour expliquer pourquoi votre organisation répond le mieux aux critères et priorités fixés pour cette année.

- ✓ Comprenez que beaucoup d'organisations ont besoin d'argent. Ne demandez que les fonds que votre organisation nécessite et peut dépenser efficacement en deux ans.
- ✓ Vous pouvez ajouter des informations supplémentaires ou liens dans la section prévue à cet effet (question 7, commentaires).
- ✓ Si votre groupe ou votre réseau n'a pas eu beaucoup de revenus auparavant, vous êtes peu susceptible d'obtenir une subvention de plus de 20 000 euros.
- ✓ Essayez de ne pas attendre le dernier moment pour envoyer votre demande - vous risquez de manquer la date limite à cause d'une panne d'ordinateur ou internet.
- ✓ Quand vous finissez de soumettre le formulaire, veuillez vérifier attentivement les informations transmises sur la dernière page (prévisualisation de la demande) avant de cliquer sur le bouton « soumettre » et **imprimez/sauvegardez une copie** de votre demande.
- ✓ Dès que vous aurez envoyé le formulaire de demande de subvention, vous recevrez un accusé de réception automatique par e-mail. Si vous ne recevez pas cet accusé de réception, nous n'avons probablement pas reçu votre formulaire de demande. Vous devrez alors soumettre à nouveau votre demande, ainsi soyez sûr de bien sauvegarder une copie de votre demande avant de la soumettre.

4. Que se passera-t-il ensuite ?

Vous serez informé du résultat de votre demande avant le 1^{er} novembre 2020.

La chronologie ci-dessous résume le processus de sélection :

Août – septembre :	Les candidatures sont analysées par le secrétariat sur la base des critères de sélection et des références
Août – octobre :	Les candidatures sont analysées par les pairs du Comité Consultatif des Programmes (PAC) dirigées par les travailleur·se·s du sexe en utilisant les critères et les priorités listés ci-dessus
Octobre :	La sélection finale est effectuée par le PAC et prend également en compte les restrictions liées au financement disponible ainsi que la diversité géographique et de genre
Octobre :	La sélection est approuvée par la Comité International de Direction (ISC), dirigé par les travailleur·se·s du sexe
26 octobre – 1 ^{er} novembre :	Tous les candidats sont informés de la sélection finale
15 décembre	Tous les nouveaux contrats de subvention sont approuvés

À propos du Fonds Parapluie Rouge

Le Fonds Parapluie Rouge est le premier fonds mondial *pour* et *par* les travailleur·se·s du sexe. Depuis sa création en 2012, le Fonds Parapluie Rouge a soutenu 187 groupes menés par des travailleur·se·s du sexe dans plus de 60 pays différents. Les bénéficiaires du Fonds Parapluie Rouge sont sélectionnés à l'issue d'un processus d'examen par les pairs au sein duquel les travailleur·se·s du sexe sont les preneurs de décisions.

Le Fonds Parapluie Rouge pense qu'un changement ne se produira qu'à travers un mouvement fort et collaboratif de travailleur·se·s du sexe plaidant pour la défense de leurs droits, avec l'appui de leurs alliés. Ce sont les travailleur·se·s du sexe eux-mêmes qui sont les mieux placés pour savoir ce dont ils ont besoin et pour agir en conséquence. Nos priorités stratégiques consistent à promouvoir les droits humains des travailleur·se·s du sexe, au renfort de leurs capacités, ainsi qu'à consolider et pérenniser le mouvement pour les droits des travailleur·se·s du sexe.

Quelles sont nos sources de financement ?

Le Fonds Parapluie Rouge est extrêmement reconnaissant envers les organisations suivantes pour leur soutien en 2010 : l'American Jewish World Service, Comic Relief, Le Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas (Count Me In!), Gates Foundation, Mama Cash, Oak Foundation, Open Society Foundations, Wellspring Philanthropic Fund et quelques merveilleux donateurs individuels (vous vous reconnaitrez !).

D'autres informations ?

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: <http://www.redumbrellafund.org/fr/> ou nous joindre par e-mail à l'adresse info@redumbrellafund.org.